

TIENS BON LA BARRE

(DU TRAM, DU MÉTRO...)

Au travail, **#jyvaisautrement**

challenge-mobilite-hdf.fr



Merci d'avoir participé au quiz !

Des questions ? Précisions ? challenge.hdf@gmail.com

1 En France, quelle distance moyenne est parcourue à vélo par personne et par an ?

B. Entre 50 et 100km

La France est loin derrière le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne... Un comble pour le pays organisateur de la plus célèbre course de vélo au monde !

2 En ville, 40% des trajets quotidiens effectués en voiture font moins de

B. 3km

40% des trajets font moins de 3km. Ils sont 2 fois plus polluants qu'un trajet de plus grande distance (surconsommation de carburant quand le moteur est froid, arrêts et redémarrages fréquents...).

3 30 minutes de vélo par jour allongent la durée de vie. De combien les risques de maladies sont-ils réduits ?

C. 30%

Selon l'OMS, 30 minutes de vélo par jour, c'est 30% de risques en moins de développer une maladie (risques cardiovasculaires, diabète, cancer, stress,...)

4 Quelles économies de CO2 pourrait-on réaliser en se déplaçant exclusivement à vélo ?

B. 650kg par personne/an

On pourrait économiser 650kg de CO2 par personne/an, soit l'équivalent d'une télévision LCD allumée 162 jours non-stop

5 On subit beaucoup plus la pollution de l'air à vélo qu'en voiture ?

FAUX

On subit 2 à 3 fois moins de pollution à vélo; car en voiture l'air pollué reste confiné dans l'habitacle.

6 Avec l'entretien, l'essence,... Faire 10km par jour en voiture revient à un coût de 1000 euros/an. Quel serait le coût en utilisant le vélo pour ces 10km quotidiens ?

B. 100 euros/an

Faire 10km par jour revient à 100 euros/an à vélo vs. 1000 euros/an en voiture. De plus, 4 pleins d'essence = 265 euros = le prix d'un vélo neuf

7 Le covoiturage permet également des économies. Quelles sont, environ, celles réalisées par un salarié qui habite à 30km de son travail et qui covoiture tous les jours en alternance avec un collègue ?

D. 2 000 euros/an

Un salarié qui habite à 30km de son lieu de travail et qui covoiture tous les jours en alternance avec un collègue économise environ 2000€/an.

8 L'autopartage réduit de 30% en moyenne le nombre de véhicules de fonction ou de service. Quelle est la diminution des émissions de CO2 correspondante ?

B. 200kg par an/personne

L'autopartage implique une diminution des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 200kg de CO2 par an et par utilisateur.